

DÉLIBÉRATION n° 2025-12-13-4

Le conseil d'administration, en sa séance du 13/12/2025,  
sous la présidence de Jean-Philippe THIELLAY,

Vu le Code de l'Éducation, notamment ses articles D. 741-9 à D. 741-11 ;

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif associés à une université ou à une communauté d'université et établissements;

Vu le règlement des études l'institut d'études politiques d'Aix-en-Provence ;

Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration ;

DÉCIDE :

OBJET : Contrat d'objectifs, de moyens et de performance (2025-2027)

Le conseil d'administration approuve le contrat d'objectifs, de moyens et de performance tel qu'annexé à la présente délibération.

Membres en exercice : 30

Quorum : 15

Présents et représentés : 30

Majorité des présents et représentés : 15

**Cette délibération est adoptée par le conseil d'administration après en avoir délibéré et à l'issue d'un vote des membres par 22 voix POUR, 7 voix CONTRE et 1 abstention.**

Fait à Aix-en-Provence, le 13/12/2025



Handwritten signature of Jean-Philippe THIELLAY, consisting of a stylized 'J', 'P', and 'T' followed by a long, sweeping line.

Jean-Philippe THIELLAY  
Président du conseil d'administration  
de l'IEP d'Aix-en-Provence

DATE AFFICHAGE ET PUBLICATION : **05/01/2026**